

Solvency II (Solvabilité II)

<p>Objectif : Les compagnies d'assurance sont des acteurs majeurs sur les marchés financiers en tant qu'investisseurs institutionnels. Connaître les fondements du nouveau cadre réglementaire en matière de gestion des risques pour les sociétés d'assurance baptisé « Solvency II » (ou "Solvabilité II") établi par l'Union européenne en 2007 dans le prolongement de la réforme Bâle II pour les banques, pour une mise en application prévue en 2010. Solvency II suppose une mesure du risque au niveau global et une industrialisation des processus de gestion, de reporting et de supervision du risque. Le nouveau cadre a une influence significative sur l'organisation interne, l'informatisation, la gouvernance et le pilotage des risques.</p>	<p>Personnes concernées Cadres. Responsables de services.</p> <p>Pré requis : Expérience dans le domaine des assurances.</p>
<p>PROGRAMME</p>	<p>PEDAGOGIE</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les principes généraux du nouveau système ▸ Principe de la solvabilité <ul style="list-style-type: none"> ✚ Arbitrage solvabilité vs rentabilité ✚ Réglementation & solvabilité ▸ Les risques supportés par une compagnie d'assurances ▸ Les exigences réglementaires et l'harmonisation internationale <ul style="list-style-type: none"> ✚ L'Union européenne / Les Etats-Unis / le Canada ✚ La Suisse - le test swiss solvency II ▸ Architecture du futur système de solvabilité ▸ Premier Pilier : Ressources financières <ul style="list-style-type: none"> ✚ Provisions de sinistres non- vie ✚ Provisions d'égalisation ✚ Règles de couverture ✚ Principes de diversification et de dispersion ✚ Gestion actif- passif ✚ Couverture de la marge ✚ Règles sur les fonds propres ▸ Deuxième Pilier : Supervision financière <ul style="list-style-type: none"> ✚ Définition des principes de contrôle interne et de gestion des risques ✚ Gestion des risques ✚ Définition des principes et des outils communs de surveillance prudentielle ▸ Troisième Pilier : Communication financière <ul style="list-style-type: none"> ✚ La publication d'informations ▸ Les modèles internes <ul style="list-style-type: none"> ✚ Modèle interne de calcul d'exigence de fonds propres ✚ Le modèle de risque global ▸ Les travaux en cours et les normes comptables internationales ▸ Débats métiers 	<p>Le Formateur. Conseil -expert en ingénierie financière Très expérimenté en formation de cadres.</p> <p>Méthode pédagogique</p>  <p>La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des mécanismes de solvabilité.</p> <p>Des travaux individuels seront demandés pour une adaptation des contenus de la formation aux réalités des participants.</p> <p>Des cas pratiques seront développés permettant de concrétiser l'utilisation de nouvelles techniques.</p> <p><u>Intra entreprise</u> Lieu de formation : dans la ville de votre choix</p> <p><u>Inter entreprises</u> Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 €</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BA037</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formation Banque Assurances partout en France